



COMMUNIQUE DE PRESSE (NOVEMBRE 2021)

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC : LES MOYENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX FACE AUX RISQUES DE PREDATION

Thématiques concernées :

Pastoralisme / chiens de protection des troupeaux / cohabitation des activités touristiques, vie résidentielle dans la vallée avec les moyens de protection/ Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (Servoz, Les Houches, Chamonix-Mont-Blanc, Vallorcine).

Contexte de l'action de la CCVCMB :

En 2020, le retour du loup dans la vallée de Chamonix Mont-Blanc a mis en difficulté l'activité agricole pastorale. Ainsi, dès les premières attaques de prédation sur les troupeaux constatées, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) s'est mobilisée sur le sujet en missionnant pour une durée de 18 mois, au regard de son expertise, l'IPRA, Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection (IPRA), pour :

- 1- réaliser un accompagnement technique des éleveurs sur la mise en protection des troupeaux,
- 2- mettre en place, avec l'appui des partenaires du groupe de suivi local, un dispositif de suivi du loup par pièges photos/vidéos, et ce afin d'assurer un état des lieux de la présence de l'espèce et de ses déplacements.

En sus de ces mesures d'accompagnement technique et de suivi écologique, la CCVCMB a décidé en 2021 de renforcer financièrement son action auprès des éleveurs ovins et caprins de la vallée, par l'accès à des subventions de deux natures :

- 1- l'une conditionnée à des actions de valorisation du pastoralisme, pour garantir le maintien des paysages ouverts et la préservation des milieux et de la biodiversité,
- 2- l'autre en soutien des investissements réalisés en urgence par certains éleveurs (transport en urgence des troupeaux, héliportage d'abri de berger, financement d'abri d'urgence pour les troupeaux).

Enfin, sur un volet Sensibilisation & Communication, les animateurs nature de la CCVCMB ont proposé en 2021 des animations à destination d'un large public sur la thématique de la cohabitation avec le loup :

- 1 – maraudage¹ des animateurs nature de la CCVCMB, en lien avec le programme « entre chiens et loup » du WWF auprès des randonneurs,

2 - exposition estivale 2020 « Le loup sans tabou » associée à un programme de conférences à la Maison du Lieutenant de Servoz.

Les moyens de protection des troupeaux face aux risques de prédation :

1- Connaître : Création d'un groupe de suivi local du loup de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

La constitution d'un groupe de suivi local, piloté par la CCVCMB et composé de différents acteurs du secteur de l'environnement (Asters CEN-74, Fédération de Chasse représentée par l'AICA, Ligue pour la protection des oiseaux, WWF, CREA Mont-Blanc, un élu de la Commune de Servoz) a été nécessaire pour organiser la mise en place du suivi et garantir l'acquisition d'une connaissance collective et partagée autour de l'occupation de l'espèce sur le territoire.

Ainsi, une trentaine de pièges photographiques ont été installés sur le territoire de la CCVCMB, répartis en différents secteurs. Les membres du groupe de suivi partagent en commun aussi des observations, recueillent des indices de poils, de crottes, etc.

Les données issues de ces pièges photographiques ont ensuite été analysées par l'IPRA.

En tout état de cause, l'ensemble des données recueillies ont été transmises en toute transparence aux éleveurs de la vallée et sont remontées aux services de l'Etat (fiches standard transmises à l'Office Français de la Biodiversité, conformément au protocole de suivi de l'espèce sur le territoire national).

2- Protéger - Les systèmes de protection mis en place par les éleveurs (chiens de protection des troupeaux, bergers, parcs de nuits, fox lights, abris nocturnes)

Les éleveurs de la vallée de Chamonix Mont-Blanc ont mis en place un certain nombre de mesures de protection pour faire face au risque de prédation. La protection des troupeaux passe essentiellement par des parcs de nuit et par la présence de chiens de protection des troupeaux. Ces chiens travaillent à protéger le troupeau de tout potentiel dérangement. Parmi les différentes races, on peut citer « le Patou » (berger des Pyrénées) au encore le « berger d'Anatolie » (au pelage plus sombre).

Malgré tous les moyens de protection mis en place par les éleveurs, le risque de prédation n'est jamais nul. Aussi, de nombreux aléas peuvent engendrer une situation d'attaque. Ainsi, le comportement des loups à une période donnée et leur occupation sur le territoire à un instant t, les conditions météorologiques, la topographie des alpages, la fatigue des chiens liée au dérangement induit par la fréquentation touristique etc. font partie de ces aléas. La Communauté de communes a mandaté l'IPRA pour réaliser chez les éleveurs volontaires des audits de vulnérabilité de leur troupeau à la prédation et pour conseiller ces éleveurs sur le choix des méthodes pour mieux se protéger.

3 – Sensibiliser et faire connaître – Les moyens de protection des troupeaux et la cohabitation avec les activités touristiques et les habitants de la vallée toute l'année

Les risques de prédation sont quotidiens, tant en période estivale sur les alpages, et le reste de l'année proche des villages, en fond de vallée. Une nouvelle cohabitation est à construire pour que la présence des chiens de protection de troupeau soit acceptée par les habitants tout au long de l'année.

Conclusion :

Suite au retour du loup dans la vallée en 2020, la CCVCMB a mobilisé des moyens permettant à la fois un accompagnement technique et financier des éleveurs ovins et caprins, un suivi écologique de l'espèce et une sensibilisation du grand public au sujet.

Aujourd'hui, la cohabitation « loup-troupeaux » et « moyens de protection-population locale » reste un enjeu complexe, qu'il convient d'accompagner dans la durée. Ainsi, dans la continuité de son action, la CCVCMB propose en fin d'année 2021 ainsi qu'au printemps 2022 des temps de rencontres et d'échanges sur ces questions, en favorisant l'interaction entre les publics concernés, avec comme objectif une plus grande connaissance de l'autre, de ses contraintes, et de ses pratiques. En gardant comme ligne directrice la finalité suivante : des usages du territoire partagés et une cohabitation facilitée face aux évolutions des pratiques agropastorales dans la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Le loup étant une espèce protégée, les élus de la CCVCMB sont attachés à mettre en oeuvre des dispositions propres à assurer l'avenir du pastoralisme dans ce cadre.

Calendrier des Rencontres publiques organisées en 2021. A vos agendas !:

Le 7 décembre 2021 à 20h30 à Argentière - Maison de village

Le 9 décembre 2021 à 18h30 à Servoz - salle mairie

Le 11 décembre 2021 à 10h aux Houches – salle d'animation

Le 16 décembre 2021 à 18h30 à Vallorcine - salle Pôle Culturel

Le 17 décembre 2021 à 20h30 à Chamonix - Majestic

Contact technique CCVCMB Clément BELLEFLEUR : Chargé de Mission Agriculture forêts alpages
07 64 36 12 67
clement.bellefleur@ccvcmb.fr

* La maraude est une forme d'animation développée initialement au Canada, où l'animateur et le public n'ont pas rendez-vous. Le but est de sensibiliser touristes, enfants, groupes de voyageurs au hasard des rencontres afin de les sensibiliser sur une thématique définie.